

Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber: Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band: 56 (1999)

Artikel: Les Poaceae du Niger : description - illustration - écologie - utilisations
Autor: Poilecot, Pierre
Register: Glossaire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-895415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Glossaire

- Abaxial: un épillet est abaxial lorsque sa glume inférieure est tournée vers l'extérieur, donc opposée à l'axe qui le porte.
- Acéré: terminé en pointe piquante.
- Aciculaire: terminé en pointe fine, aiguë et rigide.
- Acuminé: sommet d'un organe brusquement rétréci et terminé en pointe fine.
- Adaxial: un épillet est adaxial lorsque sa glume inférieure est tournée ou appliquée contre l'axe qui le porte.
- Adventice: terme désignant les mauvaises herbes des cultures.
- Adventif (ve): organe qui se développe sur une partie déjà différenciée (cas des racines qui se forment sur les nœuds inférieurs des chaumes).
- Agrostologie: science qui étudie les pâturages.
- Aigu: terminé en pointe fine.
- Allogamie: mode de reproduction dans lequel la fécondation a lieu entre deux gamètes provenant d'individus différents ou entre deux fleurs de la même plante.
- Albuminurie: présence d'albumine dans les urines.
- Alluvial: constitué par des dépôts de sédiments (boue, graviers, sables) abandonnés par un cours d'eau.
- Alun: sulfate double d'aluminium et de potassium ou composé analogue aux propriétés astringentes.
- Aménorrhée: absence de menstruations.
- Amplexicaule: la base du limbe est amplexicaule lorsque, élargie, elle embrasse totalement la tige.
- Anastomose: réunion de nervures entre elles.
- Anémochorie: dissémination des diaspores par le vent.
- Anthère: partie terminale de l'étamine qui contient le pollen.
- Anthèse: ouverture des fleurs et émission du pollen.
- Anthropique: fait par l'homme ou dû à l'homme.
- Antiabortif: se dit d'un produit qui empêche l'avortement.
- Antiamarile: se dit d'un remède qui permet de combattre la fièvre jaune.
- Antorse: dirigé vers le sommet d'un organe; dents dures et courtes d'une arête dirigées vers son sommet.
- Anurie: absence d'urine dans la vessie.
- Aphte: ulcération superficielle des muqueuses buccales ou génitales.
- Apiculé: brusquement rétréci en pointe courte et aiguë.
- Appétence (INRA 1988): stimulation à satisfaire la faim, désir de nourriture. La vitesse d'ingestion de la nourriture en est un bon critère.
- Appétibilité (INRA 1988): ensemble des caractéristiques physiques (port de la plante, ornements,...) et chimiques (odeur, goût,...) qui agissent sur l'appétence de l'animal.
- Apprimé: appliqué étroitement contre (poils étalés ou appliqués sur un organe sans y adhérer).
- Aréole: petite surface délimitée par un cercle.
- Arête: prolongation filiforme, raide, droite, vrillée ou genouillée de la nervure médiane d'un organe (glume, glumelle).
- Aristé: pourvu d'une arête.
- Aristulé: muni d'une arête courte.
- Article: entre-nœud de l'axe des racèmes, qui se désarticule à maturité.
- Articulation: jonction entre deux parties d'un organe discontinu, qui se fragmente à maturité: est employé également pour définir la jonction du limbe et de la gaine de la feuille.
- Ascendant: se dit des tiges d'abord étalées sur le sol, qui se relèvent aux extrémités.
- Ascite: accumulation de liquide dans la cavité péritonéale.
- Asthme: affection caractérisée par des difficultés respiratoires accompagnées d'une sensation d'oppression.
- Astringent: se dit d'une substance qui resserre les tissus ou diminue la sécrétion.
- Auct. (= auctorum): auteurs.
- Auricule (= oreillette): petit appendice se trouvant à la base du limbe et embrassant plus ou moins la tige; s'applique également au prolongement du sommet de la gaine.
- Axillaire: placé à l'aisselle d'une feuille, d'un pétiole, d'un rameau.
- Axile: qui appartient à l'axe.
- Barbelé: pourvu d'arêtes longues et raides (marges des glumes par exemple).
- Barkhane: dune en forme de croissant mobile sous l'action du vent.
- Béchuque: qui combat la toux.
- Bifide: divisé en deux lobes étroits au sommet.

- Bicaréné: présentant une double pliure longitudinale comme deux carènes.
- Bilobé: divisé en deux lobes au sommet.
- Bisexué: se dit des épillets ou des inflorescences qui réunissent les deux sexes.
- Blennorragie: maladie vénérienne provoquée par le gonocoque.
- Bractée: feuille modifiée à la base des fleurs et sur les inflorescences, souvent réduite, ayant un rôle de protection; les glumes sont des bractées.
- Bractéole: petite bractée sous-tendant le pédicelle des fleurs dans les inflorescences.
- Caduc: désigne un organe (ou une partie d'un organe) qui se détache d'un ensemble et tombe séparément, à maturité par exemple.
- Callus: prolongement de la base d'un épillet ou d'une fleur, coriace, arrondi ou acéré, glabre ou cilié.
- Canaliculé: creusé d'un sillon en forme de gouttière.
- Cannelé: qui porte des sillons parallèles.
- Cantharide: coléoptère à tête large et abdomen mou. Les insectes séchés et pilés donnent une poudre utilisée comme aphrodisiaque et abortif.
- Capillaire: poil très fin, semblable à un cheveu.
- Capité: en forme de tête arrondie et globuleuse (inflorescence).
- Carène: nervure saillante sur le dos d'un organe (glume, glumelle, gaine, limbe) rappelant la quille d'un bateau.
- Caryopse: fruit sec caractéristique des *Poaceae*, dont la graine est soudée au péricarpe.
- Cataphylle: gaine foliaire réduite, coriace, étroitement appliquée contre la tige (sur les rhizomes, chez les Bambous (feuilles axiles).
- Caudé: désigne le sommet d'un organe rétréci en forme de queue (glume inférieure chez *Vossia cuspidata*).
- Caulinaire: se dit d'une feuille qui se développe aux nœuds moyens et supérieurs des tiges.
- Cespiteux: en touffe compacte, à chaumes dressés.
- Chartacée: qui a la consistance d'un papier fort (texture des glumes, des glumelles).
- Chaume: tige florifère dressée des *Poaceae*.
- Cilié: bordé d'une frange de poils.
- Ciliolé: bordé de poils courts et raides (ligule).
- cit. (= citatus): cité.
- Claviforme: en forme de clou ou de massue.
- Cléistogame: se dit d'une fleur qui ne s'ouvre pas au moment de la pollinisation (contraire: chasmogame).
- Climax: état d'équilibre atteint par la végétation spontanée sous l'action du milieu naturel, tant physique que biotique, en excluant l'action humaine.
- Colluvions: dépôts fins provenant de reliefs environnants.
- Colonne: partie basale de l'arête, torsadée.
- comb. nov.: (combinatio nova): nouvelle combinaison d'un nom ou épithète.
- Concave: à surface creuse.
- Contracté: se dit des panicules à ramifications et pédoncules courts donnant à l'inflorescence une forme proche de l'épi.
- Convoluté: se dit du limbe dont les bords s'enroulent, un bord recouvrant l'autre.
- Cordé: se dit d'un limbe dont la base est en forme de cœur.
- Coriace: qui a la consistance du cuir (texture des glumes et des glumelles).
- Cosmopolite: espèce répartie sur tout le Globe.
- Côte: épaississement médian du limbe formé de tissu conjonctif et du rassemblement de plusieurs faisceaux fibro-vasculaires.
- Cotonneux: à poils blanchâtres, fins, denses, plus ou moins entremêlés.
- Cratériforme: protubérance, glande dont le sommet porte une cavité centrale.
- Crétacé: période de la fin du secondaire s'étendant de moins 140 à moins 65 millions d'années, caractérisée par des dépôts considérables de craie.
- Crustacé: de consistance dure et cassante (glumelles des fleurs fertiles des *Panicum*).
- Cunéiforme = cuné: en forme de coin.
- Cupuliforme: creusé en forme de petite coupe.
- Cuspidé: rétréci au sommet et atténué en pointe effilée.
- Cyanogénétique (plante): se dit d'une plante qui provoque des intoxications (dus à la présence de cyanure) accompagnées de troubles nerveux.
- Cyanose: coloration bleue des téguments due à un trouble de l'oxygénation.
- Cylindrécé: en forme de cylindre.
- Cymbiforme: en forme de nacelle (glumes et spathes).
- Décoction: solution obtenue par l'action prolongée de l'eau bouillante sur une plante.

- Décombant: se dit d'un chaume d'abord dressé, puis s'inclinant vers le bas vers l'extérieur, pouvant être plus ou moins stolonifère.
- Décurrent: qui se prolonge en ailette le long de l'axe; qui se prolonge au-delà des limites habituelles (limbe se prolongeant sur le pétiole ou la tige par exemple).
- Denticulé: bordé de dents très fines.
- Déprimé: se dit d'un organe qui semble enfoncé (lemme inférieure de certains *Setaria*).
- Détritique: se dit des dépôts ou des roches (grès, conglomérats) provenant de la désagrégation mécanique de roches pré-existantes.
- Dichogame: se dit d'une fleur dont les organes sexuels viennent séparément à terme.
- Diffus: se dit d'une touffe dont les chaumes sont lâchement groupés: également d'une plante dont les rameaux sont étalés.
- Digité: désigne la disposition des épis ou des racèmes groupés au sommet de la tige et divergeant comme les doigts d'une main.
- Dioïque: définit les plantes dont les sexes sont portés par des pieds différents.
- Discoïde: en forme de disque.
- Distique: disposition opposée et alterne des feuilles.
- Diurétique: se dit d'une boisson ou d'un médicament qui stimule la sécrétion de l'urine.
- Divariqué: écarté en tous sens, à angles presque droits.
- Dorsiventral: désigne un épi ou un racème dont les épillets sont portés sur une seule face de l'axe.
- Dystonie: trouble de la tension, de la tonicité ou du tonus.
- Edulcorant: substance qui atténue ou qui adoucit (le sucre adoucit les boissons ou les médicaments).
- Emarginé: désigne le sommet d'un organe (limbe, glume, glumelle) légèrement échancré.
- Emménagogue: se dit d'un traitement ou d'un médicament qui provoque ou régularise les menstruations.
- Emollient: se dit d'un médicament qui relâche les tissus enflammés.
- Endémique: taxon qui s'est formé et est resté dans une aire restreinte - Plante ayant une aire restreinte - Espèce vivante ayant une répartition peu étendue et bien limitée.
- Endoréique: se dit d'un cours d'eau qui se déverse dans un plan d'eau ou une dépression intérieure, sans rapport avec la mer.
- Entier: se dit d'un organe dont le sommet ou les bords ne sont pas découpés (limbe des *Poaceae*).
- Entre-nœud: partie du chaume comprise entre deux nœuds.
- Epi: inflorescence simple à épillets sessiles, étroitement insérés sur l'axe.
- Epillet: inflorescence élémentaire des *Poaceae* comprenant la rachéole, les glumes (bractées vides) auxquelles succèdent des fleurs distiques.
- Étamines: organes généralement disposés au centre de la fleur et qui en constituent la partie mâle.
- Excurrent: désigne les arêtes qui prolongent les nervures au-delà des organes qui les portent (arête des lemmes par exemple).
- excl. (= exclusus): exclu.
- Exsert: s'oppose à inclus et désigne les inflorescences dégagées de leurs spathes ou spathéoles; s'emploie également pour les stigmates par rapport au glumelles.
- Fasciculés: organes divergeant d'un point commun en formant un faisceau (racines, épillets, ramifications).
- Fastigiés: se dit de rameaux fasciculés dont les sommets arrivent à la même hauteur.
- Faucardage: fauchage des parties aériennes des herbes aquatiques.
- Fébrifuge: se dit d'un médicament qui fait tomber la fièvre.
- Ferrugineux: sol tropical caractérisé par une individualisation des oxydes de fer lui conférant une teinte rouge et par un faible taux d'argile.
- Filet: partie filiforme de l'étamine qui porte l'anthère.
- Filiforme: organe mince, semblable à un fil (pédicelles).
- Flabellé: disposé en forme d'éventail (gainés basales des feuilles distiques).
- Fleur: organe reproducteur d'un végétal; chez les *Poaceae*, elle comprend les glumelles inférieure et supérieure (lemme et paléole), les lodicules, l'ovaire et les étamines. La fleur est hermaphrodite lorsqu'elle réunit les deux sexes, unisexuée lorsqu'elle est soit mâle, soit femelle, neutre si les glumelles sont vides.
- Flexueux: se dit d'organes souples, fins, qui se plient ou se courbent en divers sens successifs.
- Fomentation: application externe d'une médication chaude (sèche ou humide) pour calmer une inflammation.
- Fontanelle: espace membraneux compris entre les os du crâne, du nouveau-né ou du nourrisson, qui s'ossifie progressivement;
- Fovéolé: pourvu d'une petite fossette.
- Fusifforme: organe renflé au milieu et aminci à ses deux extrémités, en forme de fuseau.
- Gaine: partie basale de la feuille insérée sur le nœud et enveloppant la tige.
- Gazonnant: se dit d'une plante stolonifère ou rhizomateuse en touffes étalées et non dressées.

Géminés: organes assemblés par deux.

Genouillé: se dit d'un chaume couché qui se redresse au niveau d'un nœud en formant un coude; terme qui caractérise les arêtes dont la subule fait un angle avec la colonne.

Géophyte: espèce pérenne dont l'organe de réserve (bulbe, rhizome, tubercule), permettant de surmonter la mauvaise saison, se trouve sous la surface du sol.

Gibbeux: organe bossu de profil (épillet, caryopse).

Gingivite: inflammation des gencives.

Glabre: dépourvu de poils.

Glabrescent: organe qui, pubescent à l'origine, devient secondairement glabre; ou qui est presque glabre.

Glauque: de teinte vert bleuâtre.

Glochidié: se dit d'un poil recourbé en crochet aigu.

Glomérule: élément d'inflorescence composé d'un ou plusieurs épillets à pédicelles très courts, entouré (s) de plusieurs soies (*Pennisetum*, *Cenchrus*).

Glumes: les premières bractées de l'épillet, au nombre de deux, vides, souvent vertes, parfois réduites, l'une pouvant être supprimée.

Glumelles: les deux bractées de la fleur dont une inférieure (lemme) et une supérieure (paléole).

Glumellules: voir lodicules.

Guinéen: climat des régions tropicales africaines au nord de l'Equateur, dont la pluviométrie annuelle est comprise entre 1500 et 1900 mm et dont la saison sèche dure 2-4 mois.

Halophyte: plante qui tolère ou supporte une forte salinité du sol.

Héliophile: plante qui croît à la lumière et au soleil.

Hélrophyte: plante qui croît dans la vase (plante hélrophyte).

Hémostatique: se dit d'un agent mécanique (compresse) ou médicamenteux qui arrête les hémorragies.

Herbacé: qui a la consistance de l'herbe et pourvu de chlorophylle; de texture molle (glumes et glumelles).

Hétérogames: se dit d'inflorescences ou d'épillets qui réunissent les deux sexes soit par des fleurs unisexuées, soit par des épillets unisexués.

Hétéromorphe: de forme différente.

Hirsute: garni de poils raides et dressés.

Hispide: à poils dressés, très longs.

holo. (= holotype): spécimen ou illustration utilisé (e) par un auteur ou désigné (e) par lui comme le type nomenclatural.

Homogames: se dit des épillets d'une même paire lorsqu'ils sont du même sexe.

Hyalin: de texture membraneuse fine et translucide, dépourvu de chlorophylle.

Hydrochorie: dissémination des diaspores par l'eau.

Hydromorphe: se dit d'un sol subissant des inondations temporaires ou dont la nappe phréatique se situe à faible profondeur.

Hydropisie: accumulation pathologique de sérosité dans l'abdomen.

Hygrophile: plante qui vit dans les milieux humides.

Ictère: coloration jaune de la peau due à la présence de pigments biliaires dans le sang ou les tissus.

incl. (= inclusus): inclus.

Imbriqué: qualifie des organes qui se recouvrent partiellement les uns les autres (fleurs sur la rachéole).

Inflorescence: partie florale de la plante constituée par le groupement des épillets et définie par la dernière feuille sous-jacente (épi, panicule,...).

Innovations: bourgeons situés à la base des chaumes qui n'évolueront que l'année suivante.

Involucre: chez les *Poaceae*, ensemble des soies groupées en couronne sous un ou plusieurs épillets (*Pennisetum*, *Setaria*,...).

Involuté: se dit des marges du limbe lorsqu'elles sont également enroulées en dedans, vers le milieu.

iso. (= isotype): correspond au double d'un holotype et considéré comme un spécimen.

Jachère: terre non cultivée temporairement pour permettre la reconstitution de la fertilité du sol.

Kaolinite: argile riche en kaolin (silicate d'alumine hydraté) dans les climats chauds et humides.

Kori (non nigérien) = ouadi = oued: cours d'eau saisonnier des régions arides d'Afrique du Nord.

Kwashiorkor: dénutrition extrême due à une insuffisance alimentaire globale chez les enfants du tiers-monde.

Lacinié: dont les bords sont déchirés en lanières étroites.

Laineux: couvert de poils longs, souples et enchevêtrés.

Lancéolé: se dit d'un organe à bords arqués, se rétrécissant en pointe vers l'extrémité, tel un fer de lance (la plus grande largeur étant au 1/3 inférieur).

lecto. (= lectotype): spécimen sélectionné dans du matériel végétal original et utilisé comme type nomenclatural quand il n'y a pas d'holotype.

Lemme: glumelle inférieure (bractée inférieure de la fleur des *Poaceae*), appartenant à la rachéole et axillante du pédicelle floral.

Ligule: petite membrane située au sommet interne de la gaine à la jonction avec le limbe; elle peut être réduite à une ligne de poils ou absente.

Linéaire: se dit d'un organe étroit, allongé, à bords parallèles.

Lithias: présence de calculs dans les voies excrétrices d'une glande ou d'un organe.

Lobes: qualifient les divisions profondes d'un organe.

Lodicules: organes très petits au nombre de 2-3, situés à la base de l'ovaire et qui représentent le périanthe vrai de la fleur des *Poaceae*.

Membraneux: de texture fine mais non transparente.

Mésophile: se dit d'un végétal qui croît dans des conditions moyennes, principalement du point de vue de l'humidité.

Messicole: se dit d'une plante dont la présence est liée aux cultures.

Monoïque: espèce ayant des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées, mais sur un même pied.

Mucron: petite pointe raide et courte qui termine brusquement un organe (feuille, glume,...).

Mucronulé: terminé par un très petit mucron.

Mutique: dépourvu d'arête.

Mycorhize: champignon associé par symbiose aux racines d'un végétal.

Natron: carbonate de sodium hydraté naturel.

Naviculaire: en forme de coque de navire.

Nectarifère: organe sécrétant du nectar.

Néphrite: maladie du rein en général.

Nervures: faisceaux vasculaires, plus ou moins saillants sur les faces du limbe, qui forment la charpente de la feuille.

Neutre: qualifie une fleur dont l'ovaire et les étamines ne sont pas développés.

Nitrophile: espèce croissant sur des terrains riches en nitrates. Plante qui a besoin d'azote pour effectuer son développement.

Nœud: niveau des chaumes et des tiges où se forment les bourgeons qui donnent naissance aux racines et aux ramifications.

nom. confus. (= nomen confusum): nom confus.

nom. cons. (= nomem conservandum): nom conservé dans le Code International de Nomenclature Botanique.

nom. dub. (nomen dubius): nom douteux.

nom. legit. (= nomen legitimum): nom légitime.

nom. nud. (= nomen nudum): nom non accompagné par une description ou une référence à une publication.

nom. superfl. (= nomen superfluum): nommé superficiellement au moment de la publication.

nov. (= novus): nouveau.

Ob-: préfixe signifiant le contraire.

Oblong: se dit d'un organe plus long que large, à bords presque parallèles et obtus aux extrémités.

Obtus: qualifie un organe dont le sommet est arrondi.

occ. (= occidentalis): de l'ouest.

Oedème: accumulation anormale de liquide séreux (analogue à la lymphe) dans les espaces intercellulaires du tissu conjonctif.

Oligurie: diminution de la quantité d'urines.

op. cit. (opere citato): dans le travail cité.

Ophthalmie: affection inflammatoire de l'œil.

Orbiculaire: se dit d'un organe dont la forme se rapproche du cercle.

Orophyte: élément de la flore des hautes montagnes sans affinité avec les flores de basse altitude.

Ovaire: partie basale du pistil (organe femelle) formée par une loge et ne contenant qu'un ovule chez les *Poaceae*.

Ové = ovale: ayant la forme d'un œuf.

Paléole: glumelle supérieure (bractée supérieure de la fleur) qui fait face à la lemme et qui appartient au pédicelle.

Panicule: inflorescence ramifiée (grappe composée irrégulière).

Pantropical: répandu dans toutes les régions tropicales.

Papilleux: qualifie des petits poils courts et turgescents tapissant une surface sans la rendre scabre; est employé également pour les stigmates.

Papyracé: qui a la consistance du papier.

Pauci-: préfixe qui indique la pauvreté (pauciflore: à fleurs peu nombreuses).

Pectiné: muni de poils rigides et dressés disposés comme les dents d'un peigne.

Pédicelle: rameau ultime portant l'épillet.

- Pédoncule: rameau portant l'inflorescence ou ses différentes parties.
- Pélophile: plante qui croît sur les sols argileux.
- Pénicillé: terminé par un long pinceau de poils.
- Pérenne: qui peut vivre plusieurs années.
- Péricarpe: enveloppes de l'ovaire puis du fruit; chez les *Poaceae*, elles sont soudées à la graine pour former le caryopse.
- Pétiole: la feuille des *Poaceae* ne possède pas de pétiole; le rétrécissement du limbe au niveau de la gaine prend parfois l'aspect d'un faux pétiole (Bambous, certains *Andropogon*).
- Pézophyte: héliophyte qui se développe dans les parties les moins inondées dans les peuplements végétaux des eaux libres.
- Piétin: maladie du pied du mouton caractérisée par une nécrose sous-onglée.
- Pileux: muni de poils fins, peu denses.
- Pistil: organe femelle de la fleur composé de l'ovaire, du style et des stigmates.
- Pl. (= planta): plante.
- Plateau de tallage: niveau de la plante d'où partent les nombreuses ramifications des tiges avant de devenir des chaumes.
- Plumeux: muni de poils fins, rameux, disposés comme les plumes d'une plume.
- Pluriannuel: qui ne vit que quelques années.
- Polygame: plante présentant des fleurs mâles, des fleurs femelles et des fleurs hermaphrodites sur le même pied.
- Polymorphe: qui présente des formes différentes.
- Polyurie: abondante sécrétion d'urine.
- Port: allure générale d'une plante.
- Procombant: étalé sur le sol mais non radicaux.
- Pruineux: couvert d'une couche poudreuse blanche.
- Psammophile: se dit d'une espèce qui croît sur un sol sablonneux.
- Pubérulent: à pubescence courte ou légère.
- Pubescent: garni de poils courts, mous et plus ou moins denses.
- Racème (grappe): axe de l'inflorescence (ou ramification) qui porte des épillets pédicellés.
- Racémule: petit racème secondaire court.
- Rachéole: axe de l'épillet.
- Rachis: axe de l'inflorescence.
- Radicaux: qualifie une tige qui, couchée sur le sol, s'enracine aux nœuds.
- Rameux: divisé en plusieurs rameaux.
- Réfléchi: organe courbé vers l'extérieur et vers le bas.
- Relique: espèce occupant une aire limitée à l'intérieur des frontières de grandes communautés de plantes qui ont subi des changements de composition considérables.
- Réfracté: organe brusquement réfléchi vers le bas dès son point d'insertion.
- Rétorse: dirigé vers la base d'un organe: dents dures et courtes d'une arête dirigées vers sa base (*Setaria verticillata*).
- Révoluté: se dit de marges enroulées sur le dos.
- Rhéophyte: espèce vivant dans les torrents et résistant au courant.
- Rhizome: tige souterraine dont les feuilles sont réduites à des écailles.
- Ripicole: se dit d'une végétation ou d'une espèce qui se développe sur les berges des cours d'eau.
- Ripisylve: se dit de la végétation ligneuse qui borde les rivières ou les points d'eau.
- Rosette: disposition des feuilles en couronne à la base de la plante, les feuilles restant appliquées sur le sol.
- Rostré: prolongé par un bec.
- Rubané: en forme de ruban.
- Rubéfié: un sol rubéfié est un sol rouge.
- Rudéral: qui croît autour des habitations, sur le bord des routes; en général dans les lieux fréquentés par l'homme.
- Sacciforme: en forme de sac.
- Saharien (climat): climat aride caractérisé par une pluviométrie moyenne annuelle inférieure à 50 mm au Sahara central et comprise entre 50-200 mm au Sahara septentrional.
- Sahélien (climat): climat subaride caractérisé par une pluviométrie moyenne annuelle de 200 mm au nord et 400 mm au sud répartie sur deux à deux mois et demi.
- Sahélo-soudanien (climat): climat caractérisé par une pluviométrie moyenne annuelle de 400 mm au nord et 500-600 mm au sud répartie sur trois à trois mois et demi.
- Sarmenteux: se dit d'un arbuste à tiges longues et flexibles.
- Saxicole: qui vit sur les rochers.
- Scabérule: qualifie un organe muni de petites aspérités qui le rendent rugueux au toucher.
- Scabre: surface portant des poils courts et raides, rude au toucher.

Scarieux: semblable à une écaille, papyracée à coriace.

Sciaphile: plante qui croît dans les endroits ombragés.

Secco: panneau ou natte faits à l'aide de fibres végétales ou de tiges de *Poaceae*.

sect. (= sectio): section.

Semence: terme général désignant la graine nue ou revêtue de ses enveloppes: par extension, tout organe assurant la reproduction sexuée ou végétative.

Semi-décidu: qualifie un type de forêt dont certains arbres seulement perdent leurs feuilles au cours de la saison sèche.

Sempervirent: caractérise un type de forêt ou un arbre dont la défoliation est masquée par la présence constante de feuilles vivantes.

sens. (= sensus): dans le sens de.

Ser. (= series): série.

Sétacé: en forme de poil long et raide.

Sétuleux: à poils sétacés.

Sinus: angle formé par deux lobes (lemme aristée dans le sinus).

s.n.: sans numéro.

sp. (= species): espèce.

spp. (= subspecies): sous-espèce.

Soie: poil long et raide.

Soudanien: climat des régions tropicales africaines au nord de l'Equateur, dont la pluviométrie annuelle est comprise entre 1200 et 1500 mm et dont la saison sèche dure 5 mois.

Soudano-guinéen: climat de la zone de transition entre le climat soudanien et le climat guinéen.

Soudano-sahélien: climat des régions tropicales africaines au nord de l'Equateur, dont la pluviométrie annuelle est comprise entre 900 et 1200 mm et dont la saison sèche dure 6 mois.

Spadice: inflorescence constituée par un épis enveloppé dans une bractée (spathe).

Sparterie: confection d'objets en fibres végétales.

Spathe: feuille réduite à une gaine à la base des inflorescences.

Spathéole: petite spathe sous-tendant les inflorescences élémentaires (épillets, racèmes).

Spatulé: qualifie l'extrémité d'un organe (poils) élargi en forme de spatule.

Spiciforme: en forme d'épi.

Spinuleux: muni de petites épines.

Squelettique: qualifie un sol pauvre, caillouteux, érodé.

Stigmates: extrémité des styles, généralement plumeuse chez les *Poaceae*.

Stipité: se dit d'un organe porté au sommet d'un petit pied (stipe) ou séparé d'un autre par un petit support (glumes chez certains *Brachiaria*).

Stolon: tige couchée sur le sol (non souterraine) et radicante aux nœuds inférieurs.

Stolonifère: qui émet des stolons.

Sub-: préfixe signifiant presque.

Subule: partie terminale fine des arêtes (*Andropogoneae*, *Arundinelleae*) qui prolonge la colonne.

Suffrutescent: végétal de petite dimension mais à souche ligneuse.

Sulqué: qui est profondément sillonné.

syn. (= synonymous): synonyme.

synt. (= syntype): correspond à l'un des spécimens utilisés par un auteur lorsque qu'aucun holotype n'a été désigné ou quand deux ou plusieurs spécimens sont simultanément désignés comme types.

Taie de la cornée: tache permanente de la cornée due à des traumatismes ou à des ulcérations.

Tallage: mode de croissance qui permet une ramification abondante à partir d'entre-nœuds courts situés à la base des tiges et qui produit des touffes.

Talle: tige qui se développe à partir d'un bourgeon situé à la base même de la plante et qui produit son propre système racinaire.

Tégument: paroi externe des graines.

Tenace: résistant, qui ne se désarticule pas facilement.

Tertiaire: ère qui succède à l'ère secondaire et s'étend de moins 75 millions d'années à moins 4 millions d'années, marquée par la multiplication des espèces de mammifères, l'abondance des nummulites (rhizopodes (protozoaires émettant des pseudopodes) des eaux marines et saumâtres dont le test calcaire comprend plusieurs loges) et l'extension des plantes monocotylédones.

Tessellé: qualifie une feuille dont les nervures et les nervilles anastomosées forment un damier.

Tomentum: pubescence cotonneuse, entrecroisée et feutrée.

Touffe: ensemble de tiges toutes issues de la base de la plante, serrées entre elles.

Triade: épillets groupés par trois.

Trifide: divisé en trois (arête des *Aristida*).

Trigone: à trois angles.

Tropicale: région dont le climat est caractérisé par une différenciation saisonnière liée aux variations pluviométriques opposant une période sèche et une période humide.

Géographiquement, les régions tropicales sont situées de part et d'autre du Tropique du Cancer (Hémisphère Nord) et du Tropique du Capricorne (Hémisphère Sud).

Tuberculé: portant des petits mamelons arrondis (poils à base tuberculée).

Turgescents: gonflés.

Type (nomenclatural): spécimen à partir duquel une espèce végétale ou animale a été décrite pour la première fois, et qui sert de référence.

Ubiquiste: espèce que l'on rencontre partout, quelles que soient les conditions écologiques.

Unisexué: qualifie une inflorescence, une fleur ou un épillet ne possédant qu'un seul sexe.

Van: panier plat à deux anses, servant à vanner le grain.

var. (= *varietas*): variété.

Veld: steppe herbacée du nord-est de l'Afrique australe.

Velu: portant un duvet court, doux au toucher (comme du velours).

Versatile: se dit des anthères des *Poaceae*, fixées par leur milieu, et pouvant s'orienter sous différents angles.

Verticillé: qualifie des organes groupés à un même niveau.

Vertisols: sols de couleur foncée, riche en argile gonflante.

Villeux: couvert de longs poils mous.

Vivace: qui peut vivre plusieurs années (voir pérenne).

Vulnérable: se dit d'un médicament propre à guérir les blessures ou que l'on administre après un traumatisme.

Xérophile: plante adaptée à des stations sèches.

Zoochorie: mode de dissémination des diaspores par les animaux.

!: signifie qu'un spécimen a été étudié par l'auteur qui le cite.